VILLE DE BRUXELLES · STAD BRUSSEL
AFFAIRES CITOYENNES
BURGERZAKEN
Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles
Hallenstraat 4, 1000 Brussel

CERTIFICAT DE VACCINATION CONTRE LA POLIO (POLIOMYÉLITE)

Ce document est destiné à la commune de résidence de l'enfant

Données du médecin
Nom et prénom : .....

Certifie que :

Données de l'enfant
Nom et prénom : .....
Date et lieu de naissance : .....

a reçu la vaccination complète obligatoire contre la poliomyélite, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Doses administrées :

1ière dose : ..... / ..... / .....
2ième dose : ..... / ..... / .....
3ième dose : ..... / ..... / .....
4ième dose : ..... / ..... / .....

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

Cachet et signature du médecin

VILLE DE BRUXELLES · STAD BRUSSEL
AFFAIRES CITOYENNES
BURGERZAKEN
Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles
Hallenstraat 4, 1000 Brussel

CARTE DE VACCINATION

Données de l'enfant

Nom et prénoms : .....
Date de naissance : .....
Numéro national : .....
Adresse : .....

Âge recommandé	Vaccin	Date	Cachet et signature
2 mois	Tétanos - Diphtérie - Coqueluche		
2 mois	Poliomyélite		
3 mois	Tétanos - Diphtérie - Coqueluche		
4 mois	Tétanos - Diphtérie - Coqueluche		
4 mois	Poliomyélite		
12 mois	Rougeole - Oreillons - Rubéole		
15 mois	Tétanos - Diphtérie - Coqueluche		
15 mois	Poliomyélite		
5-6 ans	Tétanos - Diphtérie		
5-6 ans	Poliomyélite		
11-12 ans	Rubéole		
14-16 ans	Tétanos		

Note : À l'âge de 6 ans, il est important d'administrer les vaccinations non reçues. En cas de doute, consultez votre médecin.

VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL
Affaires citoyennes • Burgerzaken
Cellule Naissances- Reconnaissances • Cel Geboorten-Erkenningen
Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles • Hallenstraat 4, 1000 Brussel
T. 02 279 34 30 -** naissances-geboorten@brucity.be **- www.bruxelles.be • www.brussel.be